



Offre d'accompagnement RGPD

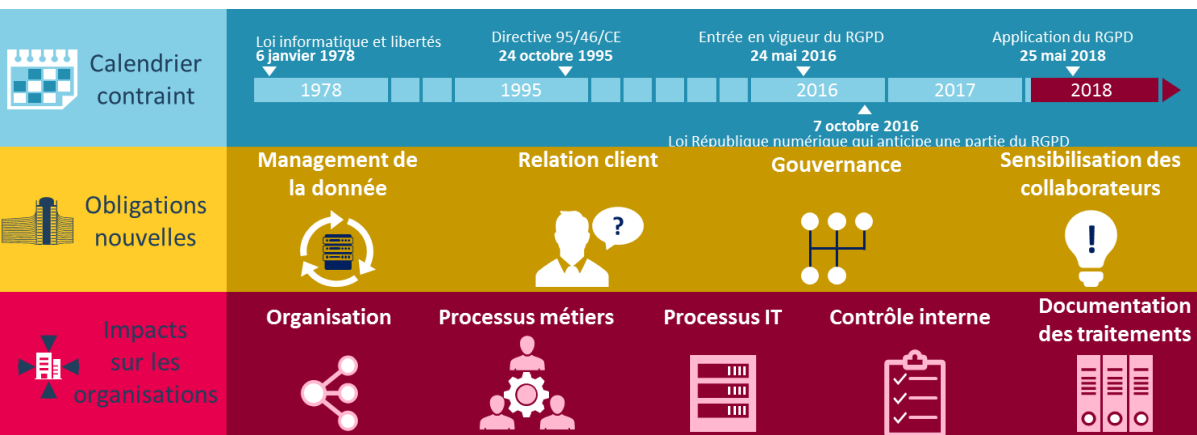
Comment appliquer le Règlement Général sur la Protection des Données pour les Mutuelles Santé?

Qu'est-ce que c'est ?

39 articles qui complètent et modifient la loi Informatique et Liberté

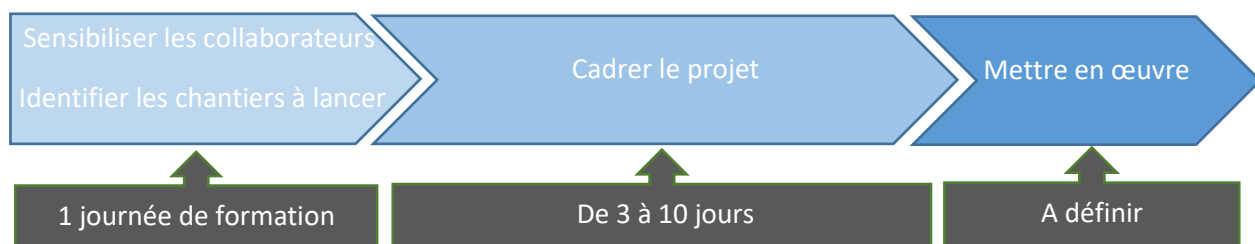
Les principaux objectifs du nouveau règlement

- Renforcer les droits des personnes physiques (prospects/adhérents/Salariés/administrateurs...) en matière de traitement des Données à Caractère Personnel (DCP) dont les données sensibles tels que le NIR ou les données de santé
- Davantage encadrer les activités économiques fondées sur les DCP telle la prospection
- Responsabiliser les Mutuelles, rendre auditable leurs pratiques et mettre en place la gouvernance
- Renforcer les systèmes de sécurité IT et organisationnels qui protègent les DCP
- Initier un encadrement plus strict par les Etats de la question de la DCP via un cadre juridique actualisé et des sanctions renforcées (jusqu'à 4% du CA global)



Des obligations structurantes nécessitant pragmatisme & pédagogie

Comment aborder la problématique ?



SILTÉA est un cabinet de conseil en management qui accompagne les acteurs de la Banque et de l'Assurance dans la définition et la mise en oeuvre de leurs plans de transformation.

Trois convictions fondent notre approche du conseil : Importance de l'expertise métier, Vision à Long terme & Indépendance.

L'équipe d'Actuelia, composée d'une quinzaine de consultants, accompagne ses clients dans leur mise en conformité Solvabilité 2, en mettant l'accent sur la précision et la pédagogie. Sa vision globale du marché lui permet d'adopter des solutions sur mesure et proportionnées.

Nous offrons plus que de l'Actuariat-conseil, nous vous proposons un partenariat technique au service de votre stratégie.